



Nouvelles de la prévoyance 1/2011
Swisscanto Supra

L'exercice 2010: L'essentiel en un coup d'œil

Avec succès grâce à sa souplesse et à la proximité du client	2
Chiffres-clés 2010	4
Placements de la fortune et performance	5
Evolution du degré de couverture, réserves	6
Franchise par la transparence	7

Avec succès grâce à sa souplesse et à la proximité du client



Hanspeter Hess
Président du Conseil de fondation



Davide Pezzetta
Directeur administratif

Dans les années de crise financière, dont le plus gros est heureusement derrière nous, le "modèle d'assurance complète" et ses avantages ont été sur toutes les lèvres. Les fondations semi-autonomes, telles que les fondations Swisscanto, qui ont démontré un degré de couverture, se sont retrouvées d'une certaine manière à devoir se justifier en permanence.

La question «assurance complète ou degré de couverture» a été et est importante, autant pour les clients existants que pour les nouveaux. La fondation collective Swisscanto est dans ce contexte au bénéfice d'une très bonne renommée quant à la sécurité et à la stabilité. Mais ceci est également imputable au fait que nous sommes justement tenus – en tant qu'œuvre commune des banques cantonales suisses, à respecter ces valeurs – sécurité et stabilité – et à les mettre en œuvre de manière conséquente dans notre politique commerciale. C'est la raison pour laquelle, dans le contexte actuel du marché, la croissance modérée en 2010 du nombre de contrats, à savoir le nombre d'entreprises affiliées, doit être toutefois considérée comme un succès.

Amélioration des prestations: standard

Cette confiance des clients nouveaux et existants n'est pas tombée du ciel : elle est due, en plus de beaucoup d'autres

facteurs, à ce que la fondation a incessamment adapté ses produits et prestations aux besoins changeants des clients. A ce principe de base fut ajouté en 2010 des prestations améliorées en faveur des destinataires, qui pouvaient déjà en bénéficier selon le plan de prévoyance; elles sont devenues standard et ont été incorporées dans les dispositions générales de nos règlements, comme par exemple le développement de la rente de partenaire ou la retraite flexible. Nos clients peuvent compter sur un partenaire de prévoyance au plus haut niveau et beaucoup de commentaires nous démontrent que ceci est perçu et apprécié en tant que tel.

Confiance par la proximité de la clientèle

L'intérêt de nos clients et avant tout également des personnes assurées au sujet de la prévoyance professionnelle est ressentie d'une manière positive au contact direct de ces personnes. Nous l'avons éprouvé l'année passée de plusieurs manières; diverses banques cantonales ont invité les assurés proches de la retraite à un "forum Swisscanto", au cours duquel, d'une part au moyen de courts exposés sur ce sujet et d'autre part lors d'entretiens à bâtons rompus, les personnes concernées ont été informées sur une retraite qui peut être planifiée correctement et à temps. Nous tenions en outre – par des contacts personnels – à pouvoir transmettre la certitude que les rentes de la fondation collective Swisscanto étaient absolument sûres. Le feed-back a été très positif et nous incite, ainsi que les Banques cantonales, à remettre sur pied de tels événements à l'avenir également.

Placements, degré de couverture et résultats du risque: tout est positif!

Les placements de capitaux ainsi que le degré de couverture qui en résulte, montrent une image solide pour l'année 2010 : le degré de couverture – avec une valeur de 107.5% – est demeuré pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente. La fondation collective Swisscanto se trouve encore dans une situation très stable.

Il en va de même pour le résultat du risque (invalidité et décès); cela confirme que notre management de risque à long terme a fait ses preuves. Mais également le comportement responsable de nos clients, en particulier avec le risque d'invalidité, a également contribué de manière déterminante à ce résultat positif.

Les conditions restent difficiles

Comme mentionné ci-dessus la Fondation collective Swisscanto dispose d'une grande valeur dans le renouvellement et l'actualisation permanente de leur offre. En dépit de notre propre force innovante, nous ne sommes pas les seuls à déterminer à quel degré et dans quelle direction la fondation et ses prestations veulent changer; le résultat de la votation populaire sur la baisse du taux de conversion l'a démontré une fois de plus. La décision n'a pas tenu compte des réalités démographiques; bien entendu que nous l'appliquerons, comme se doit de le faire votre partenaire de confiance. Au vu de la situation qui ne manque pas de poser problème pour les marchés financiers et au vu de l'environnement international, les conditions restent difficiles. La densité élevée de la régulation dans le 2^{ème} pilier conduira également à une limitation étroite de la marge d'action des fournisseurs. Cette soi-disant réforme structurelle apportera dans un proche avenir des modifications significatives. La fondation collective Swisscanto a la chance que beaucoup de ces modifications à venir soient déjà réalisées.

Malgré ces défis, la sécurité, la fiabilité et la transparence resteront également à l'avenir les lignes directrices de notre activité. Nous sommes convaincus que nous ne répondons pas seulement aux exigences de l'époque mais avant tout à vos besoins.

Nous nous réjouissons de continuer notre collaboration et vous remercions de votre confiance.



Hanspeter Hess
Président du Conseil de fondation



Davide Pezzetta
Directeur administratif

Chiffres-clés 2010

Effectifs	2010	2009	Variation absolue	Variation en %
Nombre de contrats	388	379	9	2,4
Personnes assurées	1483	1456	27	1,8

Le nombre d'entreprises affiliées (nombre de contrats) a aussi de nouveau augmenté au cours de l'exercice sous revue. Ceci

est également valable pour le nombre de personnes assurées, qui était encore légèrement en retrait en 2009.

Cotisations versées	2010 en CHF Mio.	2009 en CHF Mio.	Variation en CHF Mio.	Variation en %
Primes périodiques des employés et des employeurs	18,0	18,7	0,4	- 5,9
Primes uniques	1,7	3,9	- 2,2	- 56,4
Total	19,7	21,5	- 1,8	- 8,4

Alors que les primes uniques versées par les assurés ont diminué de CHF 2,2 Mio par rapport à l'année précédente, les

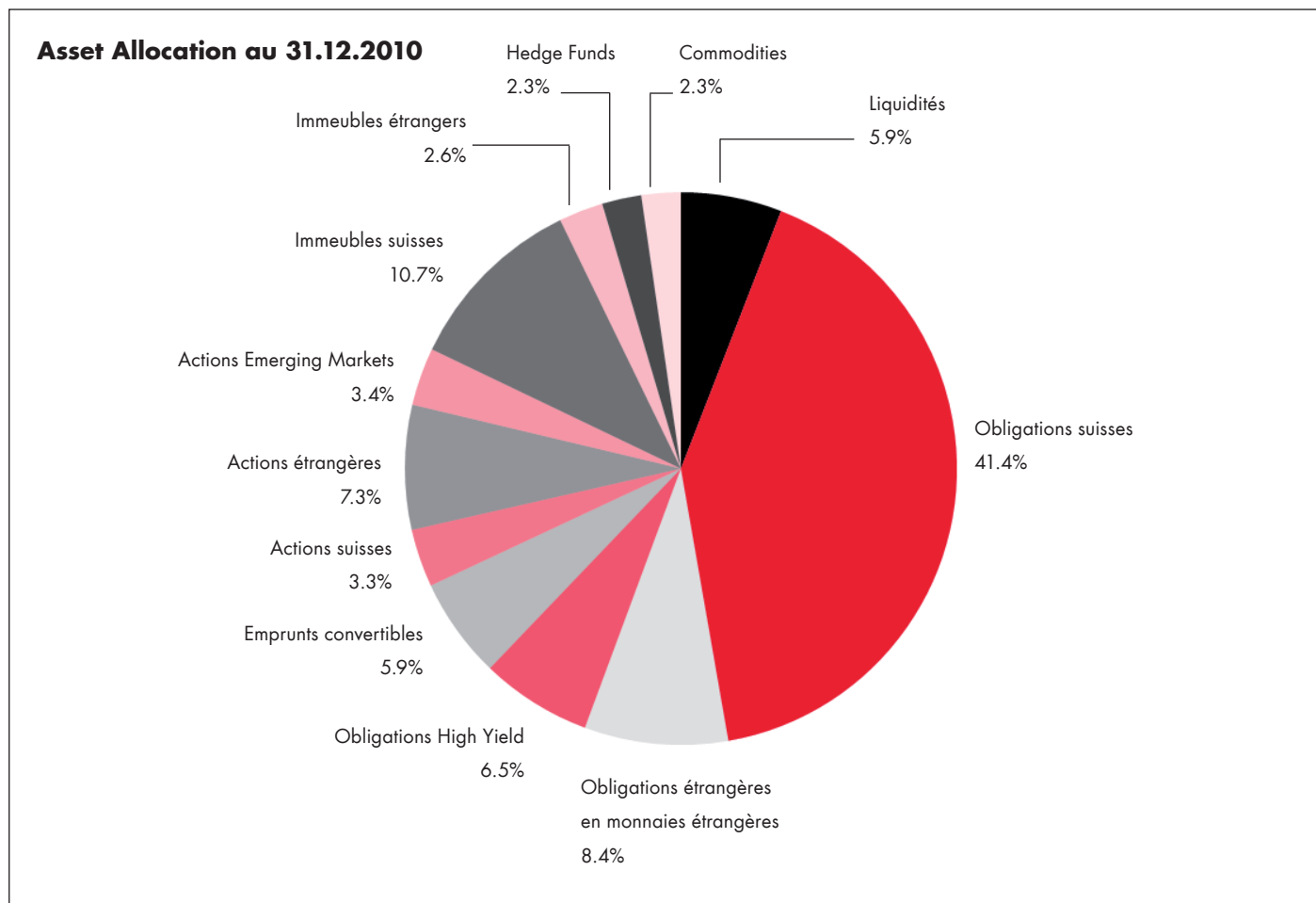
contributions périodiques des employeurs et des employés ont augmenté de CHF 0,4 Mio.

Capital réglementaire	2010	2009	Variation absolue	Variation en %
Capital réglementaire (en Mio. CHF)	151	140	11	7,9

Le capital réglementaire a également légèrement augmenté au cours de l'année sous revue.

Réserves techniques	2010	2009	Variation absolue	Variation en %
Réserves techniques (en Mio. CHF)	0,69	0,71	- 2,0	- 2,8

Placements de la fortune et performance



Evolution de la performance

L'année 2010 a de nouveau été marquée par l'évolution extraordinairement volatile des marchés internationaux de capitaux.

Après une évolution positive des rendements au cours des quatre premiers mois de l'année, la crise au sein des Etats dénommés PIIGÉ (Portugal, Irlande, Italie, Grèce et Espagne) amena en mai un recul brutal du rendement annuel, jusqu'au point zéro. Toutefois, le 2ème semestre fut plus fortement marqué par une conjoncture au dynamisme séduisant, ainsi que par beaucoup de résultats étonnamment positifs des entreprises. Finalement, le rendement annuel a baissé à un taux à peine satisfaisant de 2,2%.

Les obligations «High-Yields» se sont développées de façon particulièrement réjouissante, puisqu'elles ont fini l'année 2010 avec un rendement d'un petit 12%. Le secteur «Com-

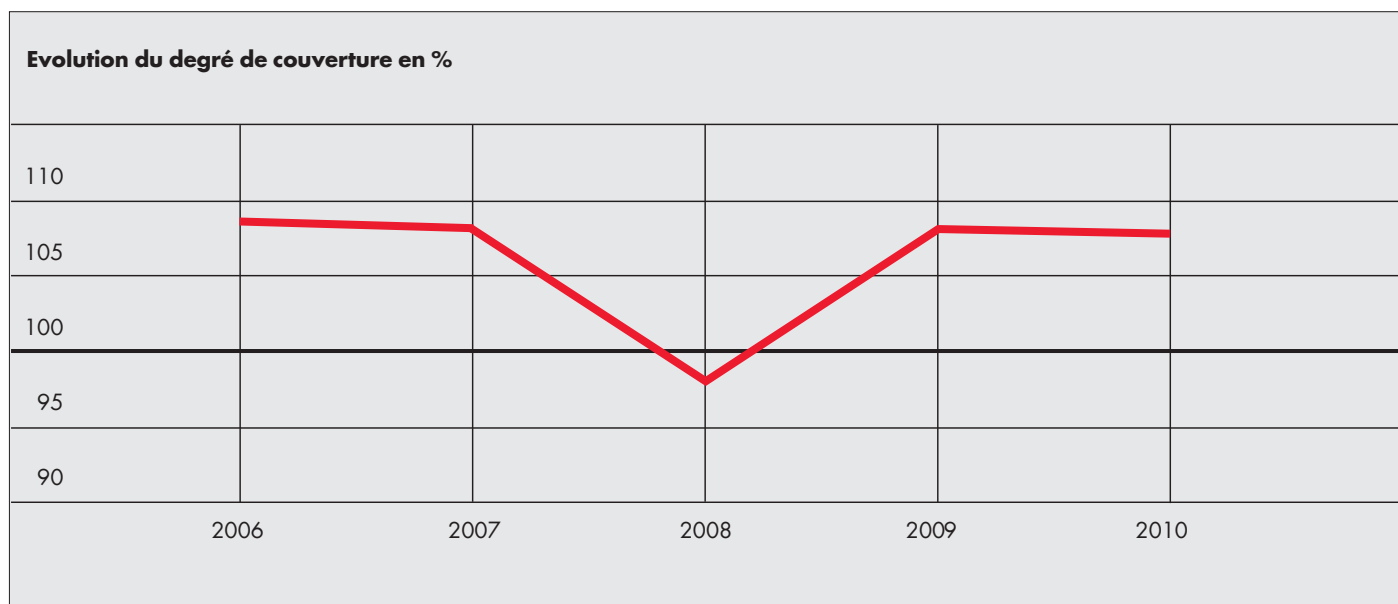
modities», qui a rapporté 10%, fut également extrêmement positif, de même que les Placements Immobiliers étrangers avec un rendement annuel de 7,5%. Par contre, les catégories de placement en monnaies étrangères furent lourdement sous pression, en raison de l'insécurité naissante concernant la capacité de paiement de quelques Etats européens, ainsi que de la politique monétaire très expansive des USA. Ceci s'exprima le plus violemment au sens des performances dans les catégories de placement «Prêts convertibles» (avec un rendement annuel de - 9,5%), dans les «Obligations en monnaies étrangères» (- 3,1%) ainsi que dans les «Actions étrangères» (- 2,9%).

La Commission de placement a pris ces faits en considération et a réduit considérablement le risque sur les monnaies avec un «Hedge Fond» partiel dans le domaine des obligations en monnaies étrangères.

Evolution du degré de couverture, réserves

Evolution du degré de couverture

Avec une valeur de 107,5%, le degré de couverture demeure sans changement à un bon niveau durant cet exercice.



Placements de la fortune; Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours

	2010 en CHF	2009 en CHF
Actifs sans placements individuels de la fortune	161 893 682	142 352 036
Réserve de fluctuation des cours au 31.12.	11 776 416	11 100 882
Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours	16 836 943	14 804 612

Franchise par la transparence

Partenariat solide

Swisscanto Supra est une entreprise commune des Banques Cantonales et de Helvetia Assurances. Elle offre un complément à Swisscanto Fondation collective par des solutions de prévoyance du personnel dans le domaine surobligatoire. Le savoir-faire de Swisscanto dans le domaine des placements et de la prévoyance, la sécurité de la couverture du risque par l'une des plus grandes assurances de Suisse et, basé sur la confiance, le solide ancrage des Banques Cantonales auprès de la population et des entreprises, forment la base d'un partenariat unique et fort dans le domaine de la prévoyance professionnelle des cadres.

La force des Banques Cantonales

Au cours de ces dernières années, divers sondages ont toujours fait ressortir le fort degré de confiance accordé aux Banques Cantonales parmi les banques suisses. Aucune autre banque suisse ne dispose d'un réseau d'agences aussi dense que celui des Banques Cantonales: de ce fait, votre conseiller en prévoyance est joignable en tout temps.

La Banque Cantonale allie la plus moderne des gestions de la bancassurance à une traditionnelle exigence de sécurité. Afin d'assumer ses diverses tâches, elle a recours à des spécialistes; pour la prévoyance professionnelle, il s'agit de Swisscanto Fondation collective et Swisscanto Supra; ses autres partenaires sont Swisscanto Fondation de placement et Helvetia Assurances.

Pour le rendement:

Fondation de placement Swisscanto

Les fonds destinés à la prévoyance professionnelle nécessitent une stratégie de placement étudiée répondant aux exigences légales tout en satisfaisant aux besoins de sécurité et de rendement. La Fondation de placement Swisscanto est

aussi une entreprise des Banques Cantonales et la 2^e plus grande fondation de placement en Suisse; elle est la partenaire pour tout ce qui a trait aux placements des fonds de prévoyance. La Fondation de placement Swisscanto est membre de la CAFP (Conférence des administrateurs de fondations de placement) dont elle respecte les standards de qualité très élevés. Dans l'étude comparative de la CAFP qui met en parallèle les performances réalisées par les fondations dans diverses catégories de placements, Swisscanto Fondation de placement figure régulièrement en tête du classement.

Pour la sécurité: Helvetia Assurances

Grâce à Helvetia Assurances les risques décès et invalidité sont couverts. Helvetia fait partie des cinq plus grandes entreprises d'assurances de Suisse et offre en tout temps une couverture d'assurances complète ainsi qu'un professionnalisme notoire de la gestion du risque et du traitement des prestations.

Sécurité maximale

Grâce à la politique de placement prudente et professionnelle de la Fondation de placements Swisscanto, qui aspire à des rendements optimaux pour le maximum de sécurité et dont les pierres angulaires, à l'image de la Swisscanto Supra, sont la fiabilité et la stabilité, les personnes assurées ont en tout temps la certitude de savoir leur fonds de prévoyance en mains sûres.

Vous trouvez la version détaillée du rapport de gestion 2010 de Swisscanto Supra sous
www.swisscanto.ch ▶ Prévoyance professionnelle/Fondations collectives ▶ Publications ▶ Rapports de gestion

Swisscanto Supra
Fondation collective des Banques Cantonales
St. Alban-Anlage 26, Case postale 3855, 4002 Bâle
Téléphone 058 280 26 66
Fax 058 280 29 77

Informations complémentaires sur
www.swisscanto.ch 